



Auvers le Hamon

Bulletin trimestriel n° 27

Date de parution : octobre 2018

Le mot du Maire...

Cet été 2018 a certainement battu des records de chaleur ! Nul doute que les vacanciers ont pu en profiter pleinement. Mais nous avons besoin d'eau, elle viendra sans doute avec l'automne.

Après le départ de Michaëla Doncu, médecin roumain, nous avons relancé la recherche d'un docteur. Le cabinet de recrutement travaille dans ce sens et nous informera dès qu'une situation intéressante se présentera.

Le comice agricole communal du 7 juillet a été bien réussi. Lors de cette journée, Maurice Ragainne a eu beaucoup de succès avec son livre « Panorama de l'agriculture à Auvers le Hamon ». Les personnes qui souhaiteraient encore l'acheter peuvent le demander en mairie.

La fête communale du 14 juillet s'est déroulée par un temps magnifique et une très bonne ambiance. Après le feu d'artifice, les danseurs ont pu prolonger la soirée. Félicitations à l'équipe du comité de loisirs qui a eu beaucoup de travail.



Comice agricole de Sablé



Début de la pose de la pelouse synthétique

Cet été, les travaux sur le stade de football ont bien avancé. Une plate-forme très solide a été aménagée pour le terrain en gazon synthétique, les clôtures sont très avancées et l'éclairage est installé. Le gazon devrait être posé prochainement. Nous espérons que les entraînements des footballeurs pourront s'y dérouler bientôt, probablement en novembre.

Durant ce dernier trimestre 2018, le parking situé à l'extrémité de la rue du stade sera agrandi et recouvert d'un enrobé. Cet aménagement de 42 places sera utilisé principalement par les sportifs et par les parents d'élèves de l'école St Charles. Par ailleurs, la rénovation de la rue Charnacé, du carrefour de la route de Bouessay jusqu'au nouveau cimetière, devrait commencer prochainement.

Dans les deux écoles, la rentrée s'est bien déroulée. Notons une légère diminution d'élèves dans les deux écoles. Je souhaite une bonne année scolaire à tous les enfants.

L'inauguration des travaux réalisés dans le groupe scolaire Maurice Cantin aura lieu le vendredi 19 octobre à 17h. Les parents d'élèves de l'école sont invités à cette inauguration.

Beaucoup d'associations ont repris leurs activités. Tout changement important pour les activités ou dans les bureaux de ces associations doit être signalé en mairie. Nous invitons, comme chaque année, leurs représentants à la réunion de préparation du calendrier 2019. Elle aura lieu à la mairie le mardi 16 octobre prochain à 20h30. La commémoration de l'Armistice aura lieu le dimanche 11 novembre à 11h, rendez-vous devant la mairie à 10h45.

Enfin, je profite de ce mini-bulletin pour souhaiter une bonne adaptation et beaucoup de réussite à nos jeunes boulangers Alison et Antoine Romagné, dans leur boulangerie « aux douceurs auversoises ».

Bonne fin d'année à tous.

P. Legay

Spéciale rentrée

L'école publique Maurice Cantin compte 105 élèves accueillis de la TPS au CM2 dans de nouveaux locaux: classe, garderie, réfectoire..., sur une semaine de 4 jours. Les principaux projets sont: orchestre à l'école, travail avec présence d'une assistante allemande une journée par semaine, pratique de l'anglais et de l'allemand.

N'hésitez pas à aller visiter la page E-primo de l'école: <http://ecolemauricecantin-auverslehamon.e-primo.fr>

L'école privée Saint-Charles compte à la rentrée 76 élèves : petite section:4, moyenne section 7, grande section: 10, cours préparatoire: 13, cours élémentaire 1^{ère} année: 13, cours élémentaire 2^{ème} année: 8, cours moyen 1^{ère} année: 12, cours moyen 2^{ème} année:9.

Le principal projet sera le thème de la mer. Un séjour sera envisagé pour toute l'école.

PLUI H - les travaux se poursuivent

Après la présentation du diagnostic en conseil communautaire du 28 juin, les constats majeurs suivants sont mis en avant :

- La position stratégique du territoire au cœur d'un réseau de transport performant
- Le bassin économique et d'emplois très attractifs
- La croissance démographique à redynamiser
- La présence forte de l'eau et de la nature comme support du tourisme vert

Les élus vont à présent débiter les échanges autour du projet du territoire pour les prochaines années, à savoir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Pour débiter ces travaux, ont eu lieu à la rentrée 2 temps forts sur la journée du 19 septembre.

Une balade communautaire a permis aux élus de la commune d'Auvers le Hamon et du territoire communautaire d'échanger en parcourant à pied les communes d'Auvers et de Juigné, sur les points permettant de développer une attractivité résidentielle pour la commune et ceux qui au contraire la fragilisent.

Un forum « élus-habitants » s'est ensuite tenu le même jour à 19h00 dans la salle des fêtes de Juigné. Plus d'une soixantaine de participants, élus et habitants du territoire ont pu en ateliers échanger sur la question qui leur était présentée: « *quels sont les atouts et les faiblesses du pôle structurant, des bourgs et des autres espaces ?* ».

Pour retrouver toutes les informations sur les avancées du PLUI H, n'hésitez pas à consulter le site internet de la communauté de communes de Sablé sur Sarthe www.sablesursarthe.fr



Argent de poche

Cet été, pendant 5 semaines, 19 jeunes Auversoises ont décidé de profiter des vacances pour enfiler des gants, se munir de marteaux, de pinceaux, de binettes ou de râteaux et effectuer quelques travaux au sein de la commune. Vous les avez peut-être aperçus, s'activant sur les chantiers qui avaient été définis:

- à l'espace Philippe de Jourdain: aménagement du parc animalier avec la construction d'un nouvel abri, nettoyage du mobilier urbain et installation de 2 nouvelles tables de pique-nique.
- à l'école M. Cantin: aménagement de la nouvelle garderie et de la bibliothèque, peinture d'un couloir et d'un pan de mur extérieur.
- à la salle des fêtes: lessivage de toutes les chaises et inventaire de la vaisselle.
- à la mairie: ponçage (avant peinture) du portail et nettoyage des chaises de la salle des associations.
- nettoyage de l'église et du parc du Prieuré avant un concert dans le cadre du Festival Baroque.
- aux espaces verts: désherbage au cimetière et sur la voirie, taille des lierres et de la vigne vierge...

Les jeunes répartis en groupe de 3 ou 4 étaient encadrés par des élus et surtout par les agents de la commune qui ont su leur transmettre leur savoir - faire. Chaque jeune a été rémunéré 75 € pour 5 matinées de travail.

L'opération « Argent de poche » avait pour objectif de faire découvrir aux jeunes la vie communale, de créer du lien avec les adultes et de les responsabiliser en valorisant leur action. Même si certaines tâches leur ont paru plus pénibles que d'autres, le bilan est plutôt positif si on en croit les commentaires écrits par les participants : « les activités ont été diverses, ce qui est bien pour découvrir le plus de choses », « nous avons travaillé certes, mais nous avons aussi beaucoup appris » « la partie qui était beaucoup moins plaisante était le désherbage. Chaque habitant de la commune pourrait désherber devant chez lui », « ...c'était agréable et ça donnait envie de se lever pour aller travailler », « ...il a été facile de leur parler (aux encadrants) et leurs instructions étaient détaillées », « ...je suis très contente de cette opération ».

Pour clore cette première expérience, jeunes et adultes se sont retrouvés à la rentrée pour visionner les photos des différents chantiers et ainsi découvrir le travail effectué par chaque groupe.

Merci à Adèle, Baptiste, Camille, Celia, Clément, Damien, Enzo, Faustine, Hugo, Illona, Loana, Lucas, Margot, Marjorie, Mathilde, Océanie, Romane, Roxane et Thomas d'avoir participé à cette opération citoyenne.

Frelons Asiatiques

Taille: env 2,5 à 3 cm plus petit que le frelon commun

Nid en fin de saison

Couleur: dominance noire avec une large bande jaune-orangée sur le 4ème segment de l'abdomen. Fin liseré jaune sur le 1er segment. Pattes de 2 couleurs, partie supérieure noir ou brun, partie inférieure jaune.

L'habitat: très varié, présence en zone rurale. Nid pouvant atteindre un diamètre de 40 à 80 cm. Nid constitué de fibres végétales ou de fragments de bois, malaxé avec de la salive et de l'eau.

Risques humains: peu de risques, défense collective du nid en cas de dérangement avec risque d'attaque dans le 5 m de distance.

Risques environnementaux: Atteinte à la biodiversité: prédation sur les pollinisateurs sauvages. Prélèvement important sur les populations d'insectes et d'arachnides. Destruction des nids des autres insectes sociaux. Risques de régression de populations d'espèces sensibles.

Risques apicoles: Déprédation sur les ruchers: à l'extérieur et à l'intérieur de la ruche. Réduction de la capacité de production : diminution des abeilles. Réductions sur la production de miellées estivales et automnales. Réduction de la capacité de la colonie à constituer ses réserves. Probable amplification des problèmes sanitaires (ventilation de la ruche).

Risques agricoles: Réduction de la pollinisation sur fruits. Dégâts sur fruits rouges en période estivale. Dégâts sur raisins. Risques humains lors des récoltes (pruneau d'Agen, noyers).

Que faire en présence d'un nid de frelons ? En prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5 mètres du nid. Ne prenez pas le risque de le détruire vous-même.

Contact: POLLENIZ 72 zone artisanale Belle Croix 2 - 942, route du Mans 72510 REQUEIL - tél: 02.43.85.28.65

Permanence les lundi, mardi mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00.

polleniz72@polleniz.fr

Cette association répertorie les nids de frelons asiatiques. Elle vous dirigera vers des entreprises agréées à la destruction de ces nids.



Dépôts sauvages

Le ramassage des poubelles est une compétence de la Communauté de Communes. A leur arrivée, les nouveaux habitants doivent faire connaître à la communauté de communes leur nouvelle adresse pour obtenir un container, une carte de la déchèterie et des sacs jaunes à la mairie (remise des sacs jaunes **les mercredis et samedis matin**).

Informations sur : www.sablesursarthe.fr. Tél: N° vert: 0800 00 86 28

Il est constaté une recrudescence des dépôts de déchets ou d'ordures ménagères sauvages. Il faut savoir que le dépôt sauvage d'ordures ménagères ou de sacs jaunes est passible d'une amende.

Des plaquettes « mémo collecte » pour 2018 sont disponibles à la mairie. N'hésitez pas à venir les demander.

Rappel: la collecte des sacs jaunes pour les déchets recyclables a lieu tous les 15 jours le jeudi en semaines paires. Celles des sacs noirs en containers a lieu tous les 15 jours le jeudi les semaines impaires. **Pensez à sortir vos poubelles le mercredi soir.**

Incivilités

Le parc Philippe de Jourdain est un lieu de loisirs ouvert à tous, qui doit être respecté. Chaque jour, les agents communaux ramassent la valeur d'un sac de papiers hors poubelles. **Ce n'est pas admissible.** Afin de respecter cet environnement, merci de déposer vos sacs de déchets dans les poubelles prévues à cet effet. En campagne, les dépôts sauvages sont également interdits.



Les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux et se doivent de ramasser les déjections de leur chien. Des amendes pourraient être mises en place afin de faire respecter ces consignes.

Quelques dates à retenir

OCTOBRE

- 7 SOCIÉTÉ DE PÊCHE - Loto
- 9 RAM - Relais Assistantes Maternelles
- 15 RAMPI - Permanence
- 16 CALENDRIER DES FÊTES 2019
- 18 GENERATIONS MOUVEMENT - Réunion Club
- 19 UCAP - Loto
- 19 INAUGURATION travaux Groupe Scolaire
- 19 CONSEIL COMMUNAUTAIRE à Auvers
- 20 UCAP - Soirée dansante
- 27 ECHOS D'AUVERS - Fête de la Saint-Hubert
- 30 GENERATIONS MOUVEMENT - Bal

NOVEMBRE

- 7 - 9 FLEURISSEMENT - Concours de belote
- 10 - 11 FLEURISSEMENT - Concours de belote
- 11 ARMISTICE 1914-1918 - Commémoration
- 12 RAMPI - Permanence
- 13 RAM - Relais Assistantes Maternelles
- 14 AMICALE PASSE-TEMPS - Après-midi détente
- 24 AMICALE POMPIERS - Soirée
- 25 HARMONIE MUNICIPALE - Concert Sainte-Cécile

DECEMBRE

- 4 PLUI H - Réunion publique
- 5 FLEURISSEMENT - RESIDENTS MAISON DE RETRAITE et ENFANTS Déco NOËL
- 7 TENNIS DE TABLE au profit du Téléthon
- 8 COMITÉ DE LOISIRS- Marché de Noël pour le Téléthon
- 9 COMITÉ DE LOISIRS et JOG 72 - Marche, course à pied et vélo au profit du Téléthon
- 11 RAM - Relais Assistantes Maternelles
- 11 AÎNÉS RURAUX - Repas de Noël
- 17 RAMPI - Permanence

Saison culturelle 2019

Lors du dernier conseil municipal, Monsieur Yannick Javaudin, le nouveau directeur du centre culturel de Sablé nous a présenté la saison culturelle 2018 / 2019. Le thème est « ILLUSION » et les spectacles allient: musique, magie nouvelle, danse, cinéma...

Cette année, Auvers accueillera du 25 février au 1er mars une résidence de création « Cie Oh ! ». Les artistes interviendront auprès des écoles et de la maison de retraite.

Enfin, Monsieur Javaudin nous a exposé un projet de partenariat entre le centre culturel et la commune d'Auvers sur la base d'une convention qui nous assurerait des spectacles tous les ans.

Comité de loisirs

Le Comité de loisirs organise le Téléthon 2018 à Auvers



Vendredi 7/12: concours de ping-pong en soirée.

Samedi 8/12: marché de Noël de 10h à 20h. Ouvert à toutes les associations, les artisans, les écoles et les personnes privées d'Auvers. Sur invitation, pour les artisans extérieurs (comme le 1er mai). Emplacements au profit du Téléthon. Vin chaud et crêpes + restauration.

Le **JOG 72** participera le **samedi 8** après-midi à une course à pied dans le village et le **dimanche 9 décembre** différentes disciplines seront proposées: course à pied, VTT, marche de 5 et 10 km dans la campagne auversoise. Le départ est fixé à 10h au **Prieuré**.

Tous les dons récoltés seront reversés au profit du Téléthon.

La Compagnie des jeux - Ludothèque

Nouveau: la ludothèque est désormais ouverte le premier jeudi de chaque mois de 16h00 à 18h00. Ancienne garderie de l'école publique.

Elections européennes 2019



Les élections européennes de 2019 en France se dérouleront le 26 mai 2019 (1 seul tour) afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

S'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018, à la mairie de votre domicile.

Coordonnées

Commune d'Auvers le Hamon
5 place de la Mairie
72300 AUVERS LE HAMON
Téléphone : 02.43.95.31.13
Télécopie : 02.43.92.48.32

Messagerie : mairie.auverslehamon@wanadoo.fr
Site: www.auverslehamon.mairie72.fr

Horaires ouverture Mairie :

**Lundi et Vendredi de 8h30 à 12h00
et 14h00 à 17h30**
Mardi - Mercredi - Jeudi de 8h30 à 12h00
Samedi de 9h00 à 12h00
(hors vacances scolaires)

Horaires ouverture Agence postale :

**Lundi -Mardi - Jeudi - Vendredi
de 8h45 à 12h00**
Le samedi de 9h45 à 11h45
Fermé le mercredi